

**Quelques-uns des moments
forts de l'activité du SNUipp Val
d'Oise depuis 3 ans**

- Plan de rattrapage pour le Val d'Oise (mars 2000) interventions d'élus, de parents et des enseignants. Les grèves nationales du 16 et du 24 mars pour le dégel de l'emploi public vont appuyer cette urgence départementale. Demande de rattrapage dans le cadre d'un plan pluriannuel et prise en compte du retard du Val d'Oise pour l'ALS.. Parents, enseignants, élus à la Préfecture le 31 mai. La dotation 2000, bien qu'insuffisante traduit une évolution suite à toutes nos actions.

- Congrès départemental du SNUipp mai 2000.

- Non aux 40 annuités de cotisations : journée européenne des retraités de la Fonction Publique (mai 2000).

- Direction d'école : grève administrative intersyndicale (septembre 2000). Mouvement poursuivi depuis trois ans avec la création d'un collectif qui se réunit régulièrement.

- Formation et perspective de pérennisation des aides éducateurs : manifestation (octobre 2000). Le droit à la retraite à 60 ans et salaires : grève unitaire (janvier 01)

- Salaires : défense du pouvoir d'achat : grève unitaire (mars 01)

- Direction d'école : Rassemblement préfecture avec les parents (Mai 01)

- Aides éducateurs : grève (septembre 01) Nous avons obtenu des avancées en terme de droit (congés, formation, droits sociaux) mais 20 000 de ces jeunes se retrouvent au chômage en juin 03

- Direction d'école : report des élections au conseil d'école (Novembre 01)

- Du temps et des moyens pour la transformation de l'école : grève (Décembre 01)

- Carte scolaire : grève unitaire (janvier 02)

- Ecoles sans direction : Quinzaine d'action (mai 02). Suite à ces différentes actions, le ministère a annoncé l'ouverture de négociations sur la direction d'école pour janvier 03.

suite page 12

Spécial Congrès Départemental Cergy Vendredi 12 décembre

Comme tous les 3 ans, le SNUipp Val d'Oise va renouveler son instance de direction, le conseil syndical, à l'occasion de son congrès départemental (initialement prévu au printemps 2003, plusieurs fois reporté pour les raisons que chacun devine...)

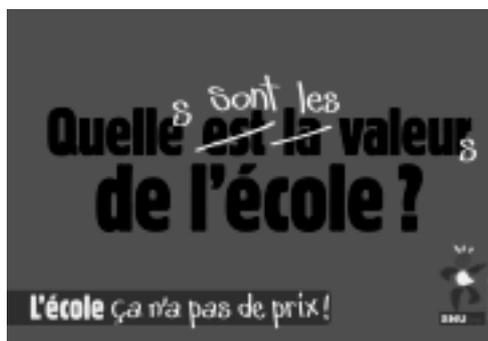
Le congrès est l'occasion de prendre un peu de recul sur l'actualité quotidienne du syndicat : il prendra cette année un tour tout particulier compte tenu d'une part de l'actualité sociale générale avec l'accumulation de mauvais coups portés par ce gouvernement "de choc" et d'autre part dans le contexte généré par l'annonce du Grand Débat sur l'Ecole. Il sera en particulier l'occasion pour le SNUipp Val d'Oise de revenir sur le puissant mouvement social du printemps, caractérisé par la forte implication des enseignants et de continuer à élaborer, ensemble, la vision que nous avons de l'avenir du système éducatif.

Mais le congrès est aussi (et surtout ?) un moment essentiel de la vie démocratique du syndicat puisqu'il est l'occasion pour chacun(e) de participer aux débats et échanges qui définiront les orientations du syndicat pour les 3 années à venir.

L'année scolaire 2003/2004 sera particulièrement riche en termes de consultations syndicales puisqu'à ce congrès départemental du SNUipp, viennent s'ajouter les congrès départementaux et nationaux de la FSU qui donnent lieu à une consultation des syndiqués et le congrès national du SNUipp qui se déroulera en mai 2004 (à l'issue duquel les syndiqués du SNUipp seront consultés).

Vous trouverez dans ce bulletin les éléments relatifs au vote FSU (encart national + p 11) auquel nous appelons tous les adhérent(e)s du SNUipp à prendre part.

le bureau départemental



Avant propos

Les premières ébauches de ce rapport d'activité ont été écrites au début du Printemps 2003... Depuis, les événements sociaux se sont bousculés. Ils auraient donc du fort légitimement bouleverser le contenu de ce texte. Pourtant plusieurs remarques s'imposent :

Tout d'abord, cette histoire est trop récente pour lui porter un regard objectif, suffisamment distancié.

Ensuite, il faut bien reconnaître qu'il est difficile de parler au passé d'un mouvement dont nous considérons qu'il continue, à bien des égards, à s'écrire !

Nous faisons donc le choix de présenter le texte tel qu'il avait été conçu initialement et de l'enrichir par une adjonction distincte, de façon finalement à mieux mettre en avant les semaines d'intense action que nous avons vécus ensemble il y a quelques mois...



Notes

Depuis mai 2000, date de notre dernier congrès, le paysage politique français a considérablement évolué. De la gestion de la "gauche plurielle" au gouvernement Raffarin, il est nécessaire de revenir sur quelques points saillants qui ont marqué ces dernières années.

Des insuffisances de la gauche...

Alors que l'économie nationale se portait mieux, que la croissance économique avait repris, l'évolution du Service Public d'Education a été conditionnée par l'unique recours au redéploiement des moyens existants. Cette situation a fait croître le mécontentement d'une part des personnels qui n'ont pas vu satisfaire leurs revendications en termes de charge de travail, de progression de leurs carrières ou d'avenir du service public, et d'autre part des usagers qui ont constaté une dégradation des services rendus.

La mise en place des 35 heures dont le précédent gouvernement avait fait à juste titre un dossier emblématique, ne s'est pas accompagnée dans la Fonction Publique des créations d'emplois indispensables, alors que l'Etat l'exigeait du privé ! Pire encore, les enseignants ont été systématiquement écartés de ce progrès social alors que chacun s'accorde à reconnaître que les conditions d'exercice du métier ne cessent de se dégrader.

En bref, l'embellie économique que nous avons connue, a profité en priorité à la Bourse et au patronat ; le gouvernement de la « gauche plurielle » ne s'est pas donné les moyens de répondre autrement que dans l'urgence aux revendications exprimées. Seules des mobilisations fortes ont

permis d'aboutir, par exemple, au plan pluriannuel de recrutement d'enseignants.

Le principe d'un plan pluriannuel correspondait à un besoin réel du système éducatif, même s'il était nettement insuffisant face à des conditions de travail de plus en plus difficiles, un métier de plus en plus complexe et une attente sociale toujours plus exigeante.

Notre secteur a également connu la mise en place des aides éducatives et tous les problèmes qui se sont greffés autour. Des réponses partielles apportées aux questions, même si elles n'étaient pas à la hauteur. Aujourd'hui leur disparition programmée, si elle pose d'autres problèmes – humains et de fonctionnement aux écoles -, démontre, a posteriori s'il en était besoin, la justesse de l'analyse développée dès 1997 par le SNUipp. La décision d'implanter des personnels non enseignants dans les écoles, ne répondait pas à notre exigence de « plus de maîtres que de classes ». Mais elle a permis aux écoles de mettre en place des projets impossibles auparavant.

Une fois encore l'insuffisance des moyens retenus n'a pas permis de concrétiser l'ambition affichée, et on ressent plus aujourd'hui ce dispositif comme ayant été plus un instrument de réduction du chômage des jeunes qu'une véritable politique d'amélioration du Service Public d'Education.

La politique à courte vue et le sempiternel objectif de réduction des dépenses publiques imposé par Bruxelles n'a pas permis l'évolution indispensable de notre

école. Le dernier exemple parlant, ce sont les nouveaux programmes, bien perçus mais jugés inapplicables dans les conditions actuelles de fonctionnement.

Ce manque d'ambition politique a petit à petit rendu la profession (entre autres) pessimiste et désabusée et a fini par conduire les collègues à s'interroger sur des perspectives d'alternative possible (beaucoup se sont réfugiés dans l'abstention).

Cet état d'esprit général a certainement contribué au choc du 21 avril. La présence de Le Pen au 2^{ème} tour des présidentielles et l'éviction du candidat Jospin ont abouti à la réélection sans problème d'un Chirac pourtant affaibli ! Suite à ce choc, les français ont donné une large majorité à la droite aux législatives.

... à la catastrophe Raffarin

Depuis son installation, l'actuel gouvernement, sa chambre « bleu horizon » multiplie les décisions qui vont toutes dans le même sens : celui de casse systématique des mécanismes de solidarité pour la recherche du profit immédiat d'un nombre réduit de privilégiés. Des baisses d'impôt qui ne bénéficient réellement qu'aux contribuables les plus aisés, à l'abandon ou à la dénatura-tion des dispositifs de solidarité actives (CMU, AME, APA...) et aux attaques contre les dispositifs de protection sociale (indemnisation des chômeurs en fin de droit, retraites, remboursement des médicaments, trou gigantesque de la Sécu provoqué par les cadeaux faits aux médecins...) les mauvais coups se multiplient. Aujourd'hui, le creusement des inégalités, de l'écart phénoménal entre les plus riches et les plus pauvres mettent en cause les éléments de cohésion, le contrat social dans son ensemble : le risque est grand de voir une partie des citoyens se laisser abuser par des discours populistes, démagogiques, de voir une partie des électeurs se réfugier dans un vote protestataire à l'extrême droite...

Du débat à l'action : dans ce contexte, le SNUipp a renforcé son rapport à la profession.

Pas facile dans un tel contexte politique de maintenir les cohérences et d'agir. Le SNUipp Val d'Oise a pourtant continué à intervenir directement, à s'interroger sur l'avenir de l'École, de notre métier et à mobiliser les collègues. Ainsi, ces trois années ont été marquées par des actions concernant les moyens attribués à l'évolution et au fonctionnement de l'École (carte scolaire, direction d'école, crédits, maternelle...), l'emploi public avec l'exigence d'un plan pluriannuel et les questions liées aux AE, mais aussi sur les salaires et les retraites, sans oublier la lourde question de l'égalité entre les collègues avec le dossier de l'intégration de tous dans le corps des professeurs des écoles (avec maintien du droit à la retraite à 55 ans, au logement et l'unification des modalités d'accès).

Ces actions n'ont pas toujours été faciles à mettre en œuvre, d'une part par la difficulté de créer des mouvements unitaires (éclatement syndical important), et d'autre part, la réticence d'une partie de la profession à s'engager plus fortement. La section départementale du SNUipp n'a pas cessé au travers de ses publications d'informer nos collègues de l'actualité et des enjeux des politiques nationales ou départementales. C'est de notre point de vue, l'élément essentiel pour permettre à chaque collègue, chaque syndiqué d'apprécier les situations et d'agir. Le rassemblement régulier en réunion d'Info syndicale, mais aussi en réunion à thème (direction d'école, AIS, ZEP/REP...) de nos collègues nous a permis d'écouter et convaincre de la nécessité d'actions collectives et de l'utilité du syndicat.

Donner les informations dont nous disposons, soumettre nos analyses à la réflexion de tous, mais aussi se donner les moyens de recevoir l'opinion de la profession et de faire connaître ses attentes, a permis au SNUipp d'être en phase avec elle. Nous avons toujours eu pour démarche de construire les modalités d'action avec nos collègues en veillant à

ce que les règles élémentaires de démocratie et de représentativité soient respectées. Nous réaffirmons notre attachement à ces principes tant dans le cadre des relations avec l'ensemble de la profession que dans le cadre de la vie interne de notre organisation syndicale. Cette voie choisie est celle de l'efficacité car les actions les plus réussies ont toujours été celles décidées par les acteurs. C'est grâce à la participation de tous, que le SNUipp sait se remettre en cause et se ressaisir quand il le faut. C'est ce qui fait sa force et sa crédibilité.

Maternelle

Pendant cette période, l'école maternelle a été malmenée : l'insuffisance des moyens a conduit l'administration à remettre en cause la scolarisation des plus jeunes, stoppant brutalement la timide progression du taux de scolarisation des 2 à 3 ans. Pour la défense et la promotion de la Maternelle, le SNUIPP 95 est intervenu autant que nécessaire

- en direction des parents d'élèves pour mener campagne et accompagner toutes les actions locales
- en direction des Elus locaux pour réclamer les moyens nécessaires à une scolarisation de qualité (locaux et personnels de service)
- en direction de l'Inspection Académique pour exiger la prise en compte dans les prévisions de toutes les demandes de scolarisation (y compris celles des 2 à 3 ans) et pour revendiquer des conditions d'enseignement décentes (prise en compte spécifique des tout-petits, abaissement des effectifs, remplacement des maîtres absents, formation initiale et continue...)

Education Prioritaire

Le manque d'orientations nationales claires et de moyens supplémentaires spécifiques a entraîné une absence de véritable politique départementale en matière d'éducation prioritaire. La relance des ZEP, l'extension des REP s'est faite à moyens constants ce qui a conduit à un éparpillement et une dilution des moyens. Nous sommes enfin intervenus sans

relâche auprès de l'IA pour la prise en compte des spécificités de ces écoles en termes de seuils d'ouverture.

Enseignement spécialisé

L'engagement de notre syndicat dans ce domaine n'est plus à démontrer. Réunions régulières avec les collègues exerçant dans l'AIS, chiffrages des moyens nécessaires en vue de la carte scolaire, audiences auprès de l'IA... L'action du SNUipp a contribué (même si cela reste encore insuffisant) à améliorer le nombre de départs en stages CAPSAIS et ce que la question du départ en formation pour les psychologues soit traitée avec suffisamment d'anticipation. Nous avons obtenu à plusieurs reprises que des groupes de travail dignes de ce nom soient réunis afin que les personnels soient associés à la réflexion de fond sur la politique et la carte scolaire AIS. C'est ainsi que nous avons aussi oeuvré à la réunion d'un CDEN spécifique AIS, pour que l'ensemble des acteurs de la question essentielle de l'intégration scolaire (Education Nationale, DDAS, Préfet, Elus, parents, personnels...) confrontent leurs points de vue et obtiennent ensemble le rattrapage des retards accumulés par notre département depuis sa création.

Direction d'école

L'absence de réponse gouvernementale sur le dossier « direction et fonctionnement d'école » a conduit le SNUIPP à lancer une campagne d'information au moment de la rentrée scolaire 1999 (4 000 directions vacantes). Le SNUipp a pris une très large place dans la constitution et l'animation du collectif départemental. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'action globale autour des moyens pour l'Ecole (plus de maîtres que de classes, temps de concertation pour le travail d'équipe, rôle du conseil des maîtres...). La plateforme départementale élaborée dans le cadre du collectif unitaire

a permis de dresser un bon état de lieux, mais très vite les limites ont été atteintes :

- parce que les collègues trouvent ce mouvement peu visible et peu lisible
- parce que les équipes ne s'investissent pas ou peu dans cette action qui apparaît de plus en plus comme la grève du « directeur/trice »
- parce que nous n'avons probablement pas su mettre suffisamment en relief les liens avec nos revendications plus globales sur la transformation de l'école. Notre principale difficulté a été et reste encore la prise en charge, par l'ensemble de la profession, d'un dossier qui touche pourtant directement au fonctionnement de nos écoles.

Aides éducateurs

Alors que près de 20 000 aides éducateurs de l'Education Nationale viennent de "disparaître", le SNUipp (qui a, dès le début, dénoncé le statut précaire de ces contrats en affirmant par ailleurs que les emplois créés répondaient à des besoins) a mené de nombreuses actions pour dénoncer le caractère inacceptable de la fin de ces contrats. Le SNUipp Val d'Oise a été constamment présent aux côtés des aides-éducateurs en les informant sur leurs droits, en les soutenant dans leurs revendications. La section départementale a consacré une part importante de décharge à ce dossier. D'autre part, depuis la création du Conseil Académique, la FSU a présenté des candidats afin de faire entendre la voix des aides éducateurs auprès du Rectorat, et par là même du ministère. La liste présentée par le SNES et le SNUipp a, par deux fois, largement remporté la confiance de la majorité des aides-éducateurs. Pour autant, force est de constater que nous n'avons pas réussi à impliquer autant que nous l'aurions souhaité les AE dans l'action et la vie syndicale.

IUFM

Le SNUipp à l'IUFM...pour bien débiter dans la carrière. Depuis 10 ans, le SNUipp est présent auprès des étudiants et stagiaires en formation au centre IUFM de Cergy. Chaque année, des représentants des usagers sont élus sur les listes de la FSU et recueillent une très large majorité. Ils interviennent dans les instances de l'IUFM pour faire évoluer leur formation au plus près de leurs besoins. Tout au long de l'année, le SNUipp assure une permanence quasi-quotidienne à l'IUFM pour être à l'écoute des étudiants et stagiaires, pour les informer, les aider à formuler leurs revendications et les porter. Plusieurs réunions d'informations syndicales sont organisées dans l'année, certaines portant sur des dossiers spécifiques avec des publications d'accompagnement, d'autres en fonction du contexte de l'IUFM ou de demandes particulières des PE1 ou PE2. Le SNUipp se préoccupe également des conditions d'entrée dans le métier des collègues qui débutent. Différentes actions sont menées en direction des jeunes collègues ou de l'ensemble de la profession (stage de début de carrière regroupant plus de 120 collègues PE2 et T1).

Délégation du personnel

Représentants du personnel, nous avons le souci permanent d'informer, de conseiller, d'assurer la défense individuelle des collègues tout en rappelant les revendications syndicales, celles de la profession. Assurer la transparence, vérifier l'équité de traitement, défendre et assurer le suivi des dossiers....dans un contexte où certains de nos concurrents oublient les règles les plus élémentaires, dévoyant régulièrement les fonctions de délégation dont ils sont investis.

Plus de 56% des collègues viennent de nous renouveler leur confiance, élisant ainsi 6 représentants du personnel du SNUipp sur 10. Ce résultat nous conforte dans notre orientation et fait peser sur nos épaules la très lourde responsabilité d'organisation majoritaire que nous assumons.



Retraite

Depuis sa création, le SNUipp Val d'Oise a placé le dossier des retraites au cœur de ses préoccupations. Au fur et à mesure de l'annonce des différents plans et rapports (Charpin, Teulade...) il a régulièrement informé la profession sur les enjeux par des circulaires, dossiers et débats. Mais il a surtout œuvré à ce que des solutions basées sur la solidarité puissent être entendues et débattues en s'appuyant sur l'activité (lettre aux députés, pétitions et manifestations, réunions publiques...) et la réflexion particulièrement riche de la commission des retraites, que nous avons ouverte aux autres syndicats de la FSU. Autant d'éléments acquis qui ont permis au SNUipp de tenir la place déterminante qu'il a occupée dans le mouvement du printemps 2003

Pour une autre société

Des initiatives pour la régularisation des sans papiers, à une très forte implication dans le collectif départemental d'Education contre le racisme en passant par les luttes contre la guerre, contre les effets de la mondialisation (nombre de militant(e) du SNUipp 95 ont répondu présent(e)s à l'appel à volontaires pour le FSE), nous participons, avec des nombreuses autres organisations, à des actions pour que nos sociétés connaissent un développement où l'humain soit une priorité absolue, où les solidarités soient concrètes.

Syndicalisation

Les résultats des élections professionnelles de décembre 2002 se traduisent par une progression en pourcentage, cela ne se traduit pas par une augmentation de la syndicalisation. La progression régulière depuis la création du SNUIPP connaît un très net tassement depuis plusieurs années. Nous devons absolument analyser et comprendre ce phénomène que d'autres sections départementales, voisines et comparables, ne connaissent pas. Des collègues nous font part de difficultés matérielles pour justifier de leur non renouvellement de cotisa-

tion syndicale. Fort peu font état de désaccords, pourtant la réalité est là...

Nous connaissons une grande disparité entre les communes : disparité due parfois à l'histoire, souvent à l'existence d'une vie syndicale. Combien de collègues se syndiqueraient s'ils étaient simplement sollicités ?

L'informatisation performante, l'introduction des prélèvements reconduits ont considérablement amélioré la gestion des cotisations par la section départementale. De ce fait, le bordereau n'est plus guère utilisé dans les écoles, ce qui est une erreur car on discute moins de la syndicalisation dans les salles des maîtres. Au yeux de nombreux collègues, l'existence du syndicat va de soi, ils ne sentent pas le besoin d'y contribuer même si, très souvent, ils sont en situation d'attente voire même d'exigence.

Le rapport entre la profession et le syndicat n'est pas qu'un débat interne.

Il concerne toute la profession. Syndiquer nos collègues, c'est faire un pas de plus vers la responsabilisation collective. C'est un engagement qui prend aujourd'hui une dimension accrue au moment où la politique gouvernementale tend à mettre en cause les valeurs fondamentales de l'Ecole Publique. C'est aussi, pourquoi le cacher, nous donner les moyens financiers de répondre à la confiance qui nous est accordée.

L'image du syndicat est également importante. Dynamisme, écoute, disponibilité, jeunesse... de multiples facteurs font que des collègues décident d'être syndiqués, voire de militer. Nous avons été en permanence attentifs à ces questions au moment de constituer des équipes militantes (bureau départemental, CS, CAPD...) Il nous faut l'être encore davantage pour construire un avenir serein au SNUipp Val d'Oise dont nous fêterons les 10 ans à l'occasion de notre congrès.

Premiers retours sur un mouvement historique

Même si il est encore trop tôt pour analyser totalement ce qui s'est passé au printemps 2003 (mouvement social dont chacun s'accorde à dire qu'il est encore d'actualité avec notamment un questionnement fort sur d'autres formes ou moyens d'action), nous pouvons tout de même tirer quelques premiers enseignements de la façon dont les choses se sont déroulées et l'apport de la section dans le mouvement.

Ce mouvement laisse à première vue un goût amer sur la question des retraites. Toutefois, cette défaite (ou plutôt cette « non victoire ») ne fait que renforcer la légitimité de notre démarche syndicale ainsi que tout le travail mené auprès de la profession.

S'il apparaît aujourd'hui que la mobilisation escomptée de l'ensemble des travailleurs du pays n'a pas été à hauteur des enjeux, plusieurs raisons peuvent expliquer cette absence de mobilisation :

- désinformation honteuse du gouvernement, du MEDEF et des médias (cf. le discours sur l'urgence des mesures à prendre, sur leur prétendu caractère incontournable...)
- difficulté des centrales syndicales à mobiliser, explicable en grande partie par les phénomènes de désertification syndicale dans des secteurs entiers (privé, certaines entreprises publiques) où l'information syndicale notamment en termes de solutions et de contre-propositions techniques sur la question de l'avenir et du financement des retraites n'est pas parvenue aux salariés. (Certains estiment aujourd'hui que les confédérations n'ont pas tout mis en oeuvre pour assurer la généralisation du mouvement)
- impact réel des processus de précarisation et de crainte du chômage qui conduisent un nombre important de salariés à se censurer, à s'interdire de s'inscrire activement dans un mouve-

ment social par peur de perdre leur emploi.

Ce sont aussi ces éléments qui peuvent expliquer pourquoi, malgré notre volonté affirmée et les efforts déployés au plan local, il a été aussi difficile, dans beaucoup d'endroits, de tisser des liens interprofessionnels. Là où cela a été possible, les rencontres, les actions menées en commun ont permis de créer des relations durables qui seront des points d'appui essentiels dans les futurs combats à mener.



Ne perdons pas de vue non plus que ce mouvement a contraint un gouvernement, qui se voulait intransigeant et déterminé, à reculer ou différer sur plusieurs points. Reculs qui sont d'autant plus significatifs qu'ils ont porté sur des dossiers emblématiques et cruciaux du gouvernement Raffarin : non-décentralisation des Copsy et personnels de santé scolaire, régionalisation (cf. le « non » des corses), réforme des universités, restrictions budgétaires...

Ces quelques évolutions ne doivent toutefois pas faire oublier le transfert de près de 100 000 personnels de l'Education Nationale vers les régions...

La méthode gouvernementale, dans un premier temps fondée sur la volonté de n'accorder aucun crédit aux forces sociales, est aujourd'hui confrontée à un mouvement social d'ampleur, soutenu largement par l'opinion publique. Ceci l'oblige à infléchir et à repenser le calendrier et le contenu même des « réformes » à mener.

Le soutien non démenti de l'opinion et l'accueil favorable de la profession (cf. tonalité des infos syndicales de rentrée) trouvent leur origine dans la façon dont le SNUipp a joué son rôle et assumé avec force sa responsabilité d'organisation syndicale majoritaire, assurant l'information de l'ensemble de la profession et en organisant, avec d'autres, sans exclusive et sans volonté d'hégémonie, la mise en place de la grève reconductible à partir du 6 mai.

Beaucoup d'éléments font que, aujourd'hui, le SNUipp peut se féliciter légitimement du déroulement de ce mouvement :

- le démarrage simultané de l'action dans l'ensemble du département
- les différentes formes d'action adoptées localement
- la conduite démocratique et pluraliste des AG locales et départementales (avec la participation massive des collègues et l'existence d'AG sur des secteurs où les rencontres syndicales étaient peu fréquentes ou inexistantes) où les personnels ont décidé eux-même la conduite de leur mouvement
- mais aussi, malgré la durée importante du mouvement, la reprise, décidée tous ensemble, sans animosité ou opposition entre collègues.

Reste maintenant une question essentielle, cruciale : celle des formes que prendront les suites de ce mouvement. Là encore, notre syndicat doit assurer ses responsabilités en proposant des perspectives d'action sur la question brûlante de la protection sociale, en ouvrant aux collègues, aux parents, à tous les acteurs de l'école et bien au-delà à tous les citoyens la possibilité d'échanger, de débattre pour construire ensemble le projet de l'école que nous voulons.

Contribution à l'initiative d'Unité et Action

Les luttes sociales importantes que notre pays a vécues et vit encore révèlent une dégradation majeure du contrat social : montée du chômage et des précarités accompagnée d'une volonté de faire taire les revendications de justice sociale et de la recherche du profit immédiat pour un petit nombre de privilégiés. Elles sont aussi en cela porteuses d'interrogations fortes sur l'avenir de la société, sur la répartition des richesses et le développement du monde, avec l'émergence remarquable du courant alter-mondialiste. Les écoles, le système éducatif dans son ensemble n'échappent pas à des interrogations quant aux objectifs et moyens qui leur sont impartis : un système éducatif qui assure la réussite de tous les élèves, qui soit un des éléments moteurs de lutte contre les inéga-

lités. Mais aussi un système éducatif qui prenne toute sa place dans l'élaboration et la mise en œuvre des processus de solidarité à tous les niveaux de notre société.

Dans cette période de doute et de questionnements (artificiels pour certains, légitimes pour d'autres), le Gouvernement fait le choix d'imposer des reculs budgétaires majeurs, mettant en cause la priorité à l'Education. Il fait aussi le choix d'initier un « grand débat » sur l'école en prenant soin d'induire des thèmes (les méthodes de lecture, le redoublement au CP, l'uniforme, l'autorité...) qui sont autant de rideaux de fumée visant à masquer une offensive idéologique rétrograde et dont chacun sait bien qu'ils détourneront l'opinion publique des vraies questions, celle de la lutte contre

l'échec scolaire, celle d'un Service Public d'Education ayant les moyens de ses ambitions, en un mot les questions que porte le SNUipp...

Dans ce contexte particulièrement complexe, notre syndicat doit poursuivre dans l'orientation qui est la sienne depuis sa création : le souci constant de l'information complète des personnels par la diffusion des informations et des travaux de recherche (cf. l'université d'automne, les multiples colloques et initiatives...), de la démocratie dans la conduite des luttes, du souci permanent de la plus grande unité d'action possible.

Celle d'un syndicalisme où l'ensemble de la profession trouve sa place, ce qui est la vocation que nous avons fixée au SNUipp depuis sa création.

Contribution Ecole Emancipée

Après le formidable mouvement social que nous avons connu ce printemps, la rentrée est rude. Nous n'avons pas gagné sur l'essentiel. Bien sûr, on ne peut rien attendre de ce gouvernement, l'un des plus réactionnaires que nous ayons connu. Et les carences du syndicalisme, qui ne nous ont pas permis de gagner, l'encouragent à persévérer. De notre déception sachons tirer parti de l'histoire pour construire demain.

L'une des responsabilités premières revient sans contexte à la CFDT qui aura servi la soupe au gouvernement Raffarin. Mais on ne peut taire le fait que la CGT, prétendant jouer la « mobilisation raisonnable » n'aura rien fait pour que s'engage la grève générale interprofessionnelle qui s'imposait dès le 13 mai.

Pourtant, plus que jamais, nous savons que seul un mouvement alliant les forces du Public et du Privé pourra faire plier ce gouvernement. Son mépris face à toutes les mobilisations, sa casse systématique, programmée et volontaire de tous les mécanismes de solidarité et d'égalité, nous prouve chaque jour qu'il est nécessaire de travailler à une riposte d'ampleur. Il faut donc que le SNUipp, dans la FSU mette tout en œuvre pour développer l'intercatégoriel et s'engage dans toutes les structures qui permettent la mobilisation (collectifs interprofessionnels locaux).

Porter ces aspirations revendicatives, pour d'autres choix de société, n'a de sens pour nous que si nous lions la résistance indispensable à la construction des alternatives anti capitalistes. C'est pourquoi, le SNUipp doit s'engager plus encore dans les initiatives du mouvement altermondialiste.

Après avoir nié et traité avec mépris la mobilisation sans précédent du Printemps dernier, le débat sur l'école avancé par le gouvernement apparaît presque comme une provocation. Luc Ferry voudrait clore l'épisode du printemps et revenir au bon vieux débat entre « pédagogistes » bien attentionnés sur fond de réforme du système éducatif (loi de décentralisation) et de discours rétrogrades (uniformes, syllabique, filières, séparation garçons-filles...)

Ce débat veut servir surtout de caution pour faire passer une loi d'orientation fondée sur une idée de l'Ecole radicalement opposée à la nôtre : nous savons à quoi nous attendre de la part d'un gouvernement qui affiche une volonté de tourner le dos à la réussite de tous les élèves au sein d'une scolarité ambitieuse.

Il est décisif d'être à l'offensive en portant de façon totalement indépendante du gouvernement (et de sa commission...) nos propositions pour l'Ecole.

Ensemble, nous pouvons organiser des Etats Généraux sur l'école dans toutes les communes, dans tous les départements, au plan national. Les liens tissés pendant les grèves avec les parents d'élèves et les autres salariés peuvent nous y aider. Il est incontournable de poser les vraies questions qui s'imposent ...

Quels moyens pour garantir l'accès aux savoirs pour tous et partout ?

Quelle Ecole pour construire une société plus juste, plus solidaire ?

...et d'envisager comment obtenir satisfaction à nos revendications.

Renforcer le SNUipp

Aujourd'hui plus que jamais, la question du renforcement de notre organisation syndicale est cruciale pour son avenir. Alors que le gouvernement multiplie les attaques frontales sur tous les mécanismes de solidarité, alors que certaines organisations syndicales ont fait le choix de l'abandon et de la compromission, le rôle du SNUipp et de la FSU sont déterminants. Aujourd'hui, nous nous prononçons pour renouveler les directions syndicales. Mais que signifierait ce choix si nous n'arrivons pas à faire progresser la syndicalisation ? C'est pourquoi nous appelons chaque syndiqué(e) à prendre un part active dans cette démarche en proposant la syndicalisation à ses collègues, ses voisin(e)s.

S
N
U
i
p
p
 (FSU)
95
A
D
H
E
S
I
O
N
2
0
0
3
/
2
0
0
4

NOM : M. Mme. Mlle Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance :

Adresse personnelle (envoi des publications) :

Code Postal : Ville :

Téléphone : e-mail :

Etablissement :

Date & Signature

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par l'organisation syndicale.

Je demande au Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC du Val d'Oise de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Val d'Oise.

La cotisation syndicale ouvrira droit à un crédit d'impôt égal à 50 % du montant de la cotisation sur l'impôt sur le revenu 2003.

Exemple : Pour une cotisation de 100 euros : crédit d'impôt = 50 euros.

COTISATIONS 2003/2004

échelon	insit.	prof. écoles	prof. écoles hors classe
01	88,60	90,70	129,70
02	93,00	98,00	146,70
03	95,50	103,30	157,50
04	97,30	108,80	168,20
05	101,00	114,90	183,00
06	102,00	122,20	194,20
07	104,30	129,60	205,40
08	109,80	139,00	
09	115,30	148,50	
10	122,80	160,30	
11	134,80	172,50	

ATTENTION : MONTANTS EN EUROS

→ Afin de simplifier le tableau des cotisations, nous ne faisons apparaître que les cotisations correspondant aux échelons normaux des corps.

→ **instituteurs spécialisés**, ajouter **3,9 euros**
 IMFALIN **6,7 euros**
 bénéficiant de la NBI **6,9 euros**

→ **directeurs**, ajouter (quel que soit le corps)
 2 à 4 classes **4,2 euros**
 5 à 9 classes **7,8 euros**
 10 classes et + **10,4 euros**

directeurs de SEGPA **12,9 euros**

→ Aide - éducateurs, assistants d'éducation **53,4 euros**

→ Mi-temps -> 7ème échelon, **70,2 euros**

→ Mi-temps du 8ème au 11ème échelon, PE2 **88,5 euros**

→ Retraités : **88,5 euros**

→ PEGC : 0,51 % du salaire brut

PEGC temps partiel : cotisation de l'échelon au prorata du temps effectué

→ Congé formation, congé mobilité, CPA : 80% de la cotisation de l'échelon occupé.

Le montant de ma cotisation est :
 Je paye avec 1 ou 4 chèques à l'ordre de SNUipp Val d'Oise _____
 Je choisis le prélèvement BPRNP (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB). Indiquer le nombre de prélèvements mensuels souhaités : _____
 Je choisis le prélèvement reductible

TITULAIRE DU COMPTE

Nom et prénom
 adresse
 Code postal Ville

COMPTE à DEBITER

Code Etablissement Code guichet
 N° de compte Clé
 Date Signature

AUTORISATION de PRELEVEMENT

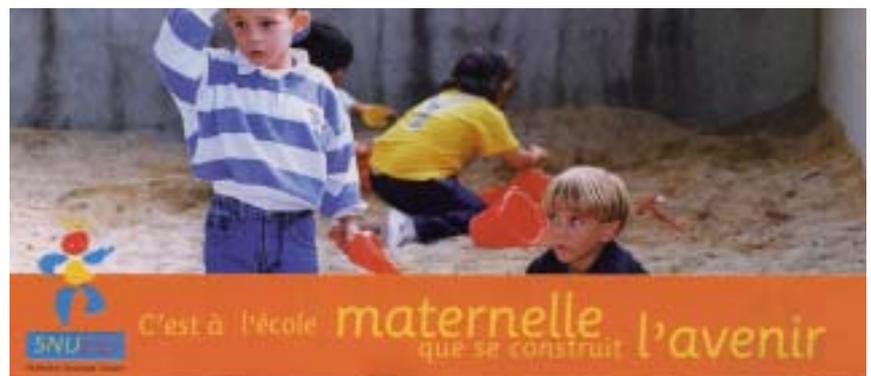
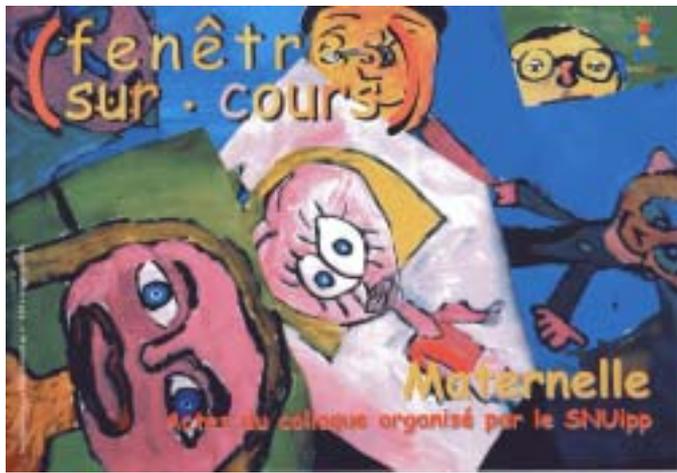
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai directement le différend avec le créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR
 405.975

ORGANISME CREANCIER
 SNUipp Val d'Oise
 26 rue Francis Combe
 95014 CERGY CEDEX

Etablissement teneur du compte (à compléter SVP)

NOM :
 Adresse complète :



Vote FSU

Mode d'emploi

**Du 3 au 21 novembre,
Chaque syndiqué vote !**

2 votes sont à exprimer sur le même bulletin :

- un vote d'orientation
- un vote sur le rapport d'activité national de la FSU

Tous les textes sur lesquels vous avez à vous exprimer se trouvent dans le supplément au n° 90 de POUR qui vous a été adressé début octobre. Vous en retrouverez une grande partie dans ce bulletin.

1^{er} vote : choisir les orientations de la FSU

Le premier vote sera un vote d'orientation. Plusieurs listes vous proposent leurs choix prioritaires pour les trois ans à venir du fonctionnement de la FSU. Vous voterez pour l'expression (la tendance) qui exprime le mieux les orientations que vous souhaitez voir prises par la FSU.

2^{ème} vote, sur le rapport d'activité de la FSU : porter un jugement sur le chemin parcouru en trois ans.

Une originalité, la présence de « fenêtres » : plusieurs choix sont proposés pour commenter tel ou tel aspect de notre bilan. A vous de vous déterminer sur celui qui est le plus proche de vos convictions. Cette formule permettra à chacun d'aller au-delà d'un simple vote en pour ou en contre le rapport d'activité. La totalité du rapport d'activité se trouve sur le site du SNUipp : <http://www.snuipp.fr/article1310.html>

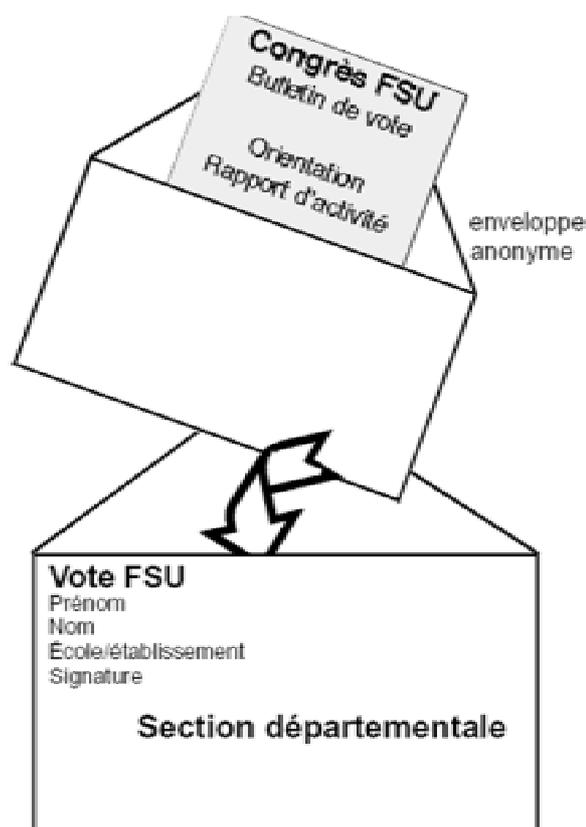


La date limite du vote :

21 novembre

Tenez compte des délais postaux...

Votez dès réception du matériel.



**Renvoyez le vote à l'adresse de
la boîte postale de la FSU 95
(indiquée sur l'enveloppe)**

IMPORTANT :

Tous les syndiqué(e)s de la FSU Val d'Oise auront aussi à émettre, sur le même bulletin, un vote sur le rapport d'activité départemental (comportant 2 fenêtres) et un vote d'orientation départementale. Ne pas découper le bulletin de vote

SNUipp Val d'Oise Info
 Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire
 des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
 Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX
 CP 4227 d 73 s ISSN 1252-9915
 Dir de pub. J-P MAURICE
 Imprimé par nos soins
 Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise.
 Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les
 informations vous concernant en vous adressant au
 SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Sommaire

Edito p 1
 Rapport d'activité p 2 à 6
 Premiers retours... p 7
 Bulletin d'adhésion p 8
 Contributions des tendances p 9
 Orientation p 10
 Vote FSU p 11
 Appel à candidatures p 12

Ce bulletin est adressé aux syndicats. Encart
 SNUipp national vote FSU

Moments forts (suite de la page 1)

Le texte adressé aux organisations syndicales ne répond pas aux attentes des directeurs et directrices d'école. dans le Val d'Oise, nous avons obtenu un quart de décharge pour toutes les écoles élémentaires de cinq classes du Val d'Oise

- Le financement des classes à Pac et Paet après le gel des crédits pour le Val d'Oise : rassemblement à l'Inspection Académique (mai 2002). Les crédits ont été débloqués tardivement mais l'ensemble des projets qui avaient démarré ont été financés. Même longue attente cette année scolaire où les budgets viennent d'être débloqués en avril alors que les commissions ont lieu en décembre. Beaucoup d'incertitudes pour l'avenir.
- L'argent à l'école : débat après enquête dans le Val d'Oise (juin 2002). Cette enquête a été menée dans toute la France et a permis de lancer une campagne sur l'égalité, thème retenu pour les élections professionnelles de décembre 2002
- Organisation de demi-journées syndicales à thème au premier trimestre
- Priorité à l'éducation : aides éducateurs, moyens pour l'école : grèves unitaires avec extension au secteur privé (octobre 2002, décembre 2002, janvier 2003, mars 2003)
- Retraites : menaces sur l'avenir de nos retraités : manifestation (février 2003), grèves nationales unitaires (avril 2003 et mai 2003) et grève reconductible à partir du 13 mai (6 mai pour certains secteurs du département).

A partir de là, l'histoire s'écrit au présent et au futur...

SNUipp Val d'Oise Infos
 Bulletin mensuel de la section départementale du SNUipp Val d'Oise
 Maison des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Cedex
 Tél : 01 30 32 21 88 Fax 01 30 32 39 12 e-mail : SNU95@SNUIPP.FR



Appel à candidatures pour le renouvellement du Conseil Syndical

Le Congrès départemental du SNUipp Val d'Oise se tiendra le vendredi 28 novembre. Il sera chargé entre autres d'élire, pour les 3 ans qui viennent, le nouveau Conseil Syndical. Les statuts du SNUipp prévoient (extraits) : *Un Conseil Syndical, représentatif des diverses sensibilités qui s'expriment dans la Section, est élu sous la responsabilité du Congrès Départemental au moins tous les trois ans, sur la base d'un débat d'orientation, en alternance avec l'élection de la Direction Nationale ; il administre la Section ; il a, seul, pouvoir de décision et assume la direction politique de la Section. La composition du Conseil Syndical doit permettre la représentation de toutes les sensibilités présentes dans le département, en conformité avec les règles du pluralisme qui régissent le SNUipp, en fonction de leur influence dans la section. Le nombre des conseillers syndicaux et les modalités d'élection sont déterminés par le Règlement Intérieur de chaque Section, qui ne doit pas être en contradiction avec les statuts nationaux ; il est souhaitable que le Conseil Syndical veille à la représentation des structures de base (sous-sections, cantons ...) et des commissions qui font la vie départementale.*

Actuellement le Conseil Syndical est composé de 43 membres. Force est de constater que les charges de la vie quotidienne font que la présence des conseillers syndicaux n'est pas aussi régulière que nous le souhaiterions. C'est pourquoi le Conseil Syndical sortant proposera au congrès de se prononcer sur une liste de 30 conseillers syndicaux qui sera établie par une commission du congrès à partir des candidatures individuelles et des propositions émanant des réunions de secteur.

Déclaration de candidature

Nom : Prénom:

déclare être candidat(e) au Conseil Syndical du SNUipp 95 pour les 3 ans à venir au titre de . (préciser éventuellement le courant de pensée :)

souhaite participer aux travaux du congrès (préciser le cas échéant au titre de quel courant de pensée)